

**COMITÉ DIRECTEUR DE LA FFE**

**17 & 18 juin 2017 – Paris**

**Relevé de décisions**

**SAMEDI 17 JUIN 2017**

***Présents***

Bachar KOUATLY  
 Gilles BETTHAEUSER  
 Véronique REVOY  
 Olivier DELABARRE  
 Johanna BASTI  
 Stéphane ESCAFRE  
 Laurent FREYD  
 Jean-Paul GRIGGIO (à partir de 14h45)  
 Amélie LACHAT (jusqu'à 18h)  
 Sophie MILLIET  
 Eric PRIE  
 André RASNEUR

***Absents excusés représentés***

Philippe BLOT  
 Bruno DELPORT  
 Cyrille DIMEY  
 Nathalie FRANC  
 Rudolph HIDALGO  
 Anémone KULCZAK  
 Pascal LAZARRE  
 Yves MAREK  
 David ROS  
 Hélène ROSSINOT  
 Reza SALAMI  
 Mélanie VEROT

***Présent à titre consultatif***

Larbi HOUARI, Conseiller du Président  
 Damien PROUVOST, Juriste fédéral  
 Jérôme VALENTI

**DIMANCHE 18 JUIN 2017**

***Présents***

Bachar KOUATLY  
 Véronique REVOY  
 Olivier DELABARRE  
 Stéphane ESCAFRE  
 Laurent FREYD  
 Jean-Paul GRIGGIO  
 Sophie MILLIET  
 Eric PRIE  
 André RASNEUR

***Absents excusés représentés***

Johanna BASTI  
 Gilles BETTHAEUSER  
 Philippe BLOT  
 Bruno DELPORT  
 Cyrille DIMEY  
 Nathalie FRANC  
 Rudolph HIDALGO  
 Anémone KULCZAK  
 Amélie LACHAT  
 Pascal LAZARRE  
 Yves MAREK  
 David ROS  
 Hélène ROSSINOT  
 Reza SALAMI  
 Mélanie VEROT

***Présents à titre consultatif***

Larbi HOUARI, Conseiller du Président  
 Damien PROUVOST, Juriste fédéral  
 Jérôme VALENTI

- Ajouts de points supplémentaires à l'ordre du jour

Eric Prié propose d'ajouter une modification du règlement du Championnat de France Féminin des Clubs.

Véronique Revoy propose d'ajouter une demande du Président de la Commission d'Appels Sportifs concernant des frais liés à la Coupe de France.

Johanna Basti propose d'ajouter la création d'un comité de pilotage sur les actions à mener avec le Ministère des Sports.

Stéphane Escafre propose d'ajouter un vote de principe sur la réactivation d'une commission pour accompagner les ligues régionales.

**Vote : Unanimité**

- Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur des 4 et 5 mars 2017

**Vote : Unanimité**

## I) Organes statutaires et Directions Nationales

### Direction Nationale de l'Arbitrage

Laurent Freyd présente les travaux et les perspectives de la DNA (notamment la refonte du parcours de formation). Il explique l'intérêt de nommer en amont les cadres des grandes compétitions.

Il est donc proposé au Comité Directeur de se prononcer sur le principe de nommer les cadres de chaque grande compétition nationale, et notamment l'arbitre en chef, au plus tard lors de l'avant dernière réunion du Comité Directeur précédant la compétition.

**Vote : Unanimité**

### Direction Nationale des Scolaires

- Championnat des lycées : Johanna Basti présente au Comité Directeur les préconisations de la Direction Nationale des Scolaires sur l'abandon du championnat des lycées organisé par la FFE, au profit de celui organisé par l'UNSS.

Plusieurs membres du Comité Directeur font part de leur inquiétude concernant l'accès des lycées privés au championnat UNSS. Il est alors précisé que l'UNSS intègre les lycées privés à ses compétitions dans d'autres disciplines, et que la FFE demandera la formalisation de ce point à l'UNSS lors d'une prochaine réunion.

Le vote porte donc sur la suppression du Championnat des lycées FFE, remplacé par celui organisé par l'UNSS.

**Vote : 23 pour/ 0 abstention/ 1 contre**

- Reconduction de Dominique Ruhlmann comme Directeur des championnats scolaires écoles et collèges. **Vote : 23 pour/ 1 abstention/ 0 contre**

- Intégration de Boris Raguét (notamment en charge de la formation des enseignants et des relations internationales) à la Direction Nationale des Scolaires. **Vote : Unanimité**

### Direction Technique Nationale

Nomination de Jordi Lopez au poste de Directeur Technique National. **Vote : Unanimité**

### Secteur disciplinaire

- Désignation d'Antoine Canonne comme instructeur fédéral. **Vote : Unanimité**

- Recomposition de la Commission d'Appel : suite au nouveau règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale le 13 mai 2017, les membres des instances dirigeantes de la FFE et les présidents des organes déconcentrés ne peuvent plus être membre des organes disciplinaires.

Il est donc proposé au Comité Directeur de mettre fin aux fonctions de Jean-Paul Griggio et Rudolph Hidalgo en tant que Président et membre de la Commission d'Appel, et de désigner deux nouveaux membres : Aurélie Dacalor (Présidente de la Commission d'Appel) et Florian Roch.

**Vote : Unanimité**

## II) Technique – sportif

### Classements Elos

André Rasneur présente au Comité Directeur les conclusions du groupe de travail sur la mise en place des Elos Rapide et Blitz FIDE pour la saison 2017-2018. Eric Prié indique que les propositions de Commission Technique vont également dans le sens de cette mise en place, la dissolution des Elos Rapide et Blitz FFE étant même évoquée sans pour autant faire l'objet d'un vote.

Un premier vote porte donc sur la possibilité d'homologuer des tournois Elo Rapide et Blitz FIDE à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Vote : Unanimité**

Suite à des débats au sein du Comité Directeur sur les conditions financières de l'homologation des tournois Elo Rapide et Blitz FIDE, un second vote porte sur l'application des conditions financières FIDE actuelles, en attendant une décision sur ce sujet lors du premier Comité Directeur de l'année 2018.

**Vote : 23 pour/ 0 abstention/ 1 contre.**

Il est également proposé au Comité Directeur de voter la disparition de l'Elo national (cadence lente) au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Vote : 21 pour/ 3 abstentions/ 0 contre**

### **Modification du règlement de la Coupe Jean-Claude Loubatière**

La proposition de la Commission Technique (modification des articles 3.1 et 3.7 entraînant une comptabilisation des résultats pour l'Elo International avec un passage du Elo Maximum de 1700 à 1600 Elo) est discutée au sein du Comité Directeur.

Il est donc proposé aux membres du Comité Directeur un vote alternatif, en se prononçant soit pour cette première option en faveur de l'Elo International, soit pour une seconde option en faveur de l'Elo Rapide (entraînant une modification de la durée minimale des parties prévue à l'article 3.1 du règlement : « 45 minutes + 10 » au lieu de 60 minutes).

**Vote** : Option 1 : 2 voix / Abstention : 10 voix/ **Option 2 : 12 voix**

L'article 3.1 du règlement de la Coupe Jean-Claude Loubatière est donc modifié de la façon suivante : « Il est fait application des règles de la Fédération Internationale des Echecs et de la Fédération Française des Echecs pour les parties égales ou supérieures à 45 minutes + 10 en vigueur à la date des matchs pour toutes les parties. »

### **Modification du règlement du Championnat de France Interclubs**

-Article 1.1 : Suppression de la référence à « la zone interdépartementale », remplacée par « La Ligue », et ajout de la phrase : « Le nombre de joueurs (6 ou 8) par équipe qui prend part à la NIV est considéré comme une modification mineure. »

- Article 3.9 : Suppression de la référence à « la zone interdépartementale ».

**Vote** : Unanimité

### **Modification des règles générales pour les compétitions fédérales**

- Article 11.3.4 : Le texte proposé par la Commission Technique « Chaque club est limité à une seule entente par compétition et au moins l'un des deux clubs participant à l'entente ne doit pas déjà avoir une équipe engagée dans cette même compétition » est amendé de la manière suivante:

- « Une entente est possible entre deux clubs A et B dans la même compétition si :
- A dispose ou non d'une équipe déjà alignée mais pas B,
  - Et ni A ni B n'ont d'entente existante ».

**Vote** : Unanimité

- Article 11.3.5 : Sur la demande d'entente adressée au Président de la Ligue, suppression de la phrase : « Ces décisions sont sans appel ».

**Vote** : Unanimité

### **Modification du règlement du Championnat de France Féminin des Clubs**

1.2.a) Top 12F : Modification du nombre maximum de joueuses sur la liste qui doit être déposée au plus tard 30 jours avant le début de la compétition au directeur du Top 12F : « Une liste de 10 joueuses au maximum (dont au moins une féminine française) ».

**Vote : Unanimité**

### **Règlement du championnat scolaire 2018**

Suite à des discussions au sein du Comité Directeur, le vote porte sur un renvoi du texte à la Direction Nationale des Scolaires, qui a pour mandat de revenir vers le Comité Directeur avant le 1<sup>er</sup> août, pour une adoption de ce règlement par vote électronique avant la fin de la saison sportive.

**Vote : Unanimité**

### **Constitution d'une commission non-statutaire Interclubs**

Les membres du groupe de travail Interclubs sont proposés pour la composition de cette commission : Julien Clarebout (Président), Claire Pernoud, Dominique Dervieux, Serge Picard, Cyril Cléaud

**Vote : Unanimité**

### **Point ajouté à l'ordre du jour**

Le vote porte sur un renvoi de la demande du Président de la Commission d'Appels Sportifs, sollicitant les instances dirigeantes de la FFE pour statuer sur le remboursement de frais engagés par une équipe pour un match de Coupe de France dont le lieu a été modifié, au Bureau Fédéral

**Vote : Unanimité**

## **III) Institutionnel**

### **Situation de la Ligue de la Réunion**

Le Comité Directeur des 4 et 5 mars 2017 avait constitué un groupe de travail pour analyser la situation suite au jugement ayant prononcé la liquidation judiciaire de la « Ligue Réunion Echecs » le 30 janvier 2017.

Bachar Kouatly remercie Larbi Houari et Stéphane Escafre qui sont allés à la rencontre des clubs sur l'île, ce qui démontre l'implication de la FFE dans ce dossier.

Il est désormais proposé au Comité Directeur de créer une commission provisoire de gestion dotée d'un règlement intérieur, afin d'accomplir les missions qui étaient exercées par la Ligue de la Réunion.

Cette commission non statutaire de la FFE aura un mandat d'une saison, renouvelable une fois, en attendant la création définitive d'une nouvelle Ligue.

La composition de la commission soumise au vote est la suivante : Larbi Houari (Président), Martial Deurvilier, Stéphane Escafre, Caroline Lagarde, Frédéric Mercadal, Vicky Nimangué, Philippe Testud et Christophe Travers.

**Vote : Unanimité**

### **Examen des demandes de fusions de clubs**

Le Comité Directeur se prononce sur deux demandes de fusion de clubs pour la saison 2017-2018 :

-Fusion-absorption du club *Les Cavaliers du Moulin* (N11017) par le club *Les Cavaliers de St Cyr* (N11026) ;

-Fusion-absorption du club *Echiquier Saint Gillois de l'An Mil* (N30064) par le club *Le Grau du Roi Echecs* (N30067).

**Vote : Unanimité**

### **Projet « démocratie participative »**

Suite au vote de l'Assemblée Générale du 22 avril 2017, en faveur de l'avancée sur le sujet de l'usage d'un vote électronique pour des assemblées de type extraordinaire, il est proposé de renouveler le mandat du groupe de travail composé de Bruno Delport (Président), Stéphane Escafre, Larbi Houari, Yves Marek et David Ros.

**Vote : Unanimité**

### **Projet fédéral**

Bachar Kouatly annonce au Comité Directeur la nomination prochaine de Jérôme Valenti, Président du Club de l'Echiquier Romanais-Peagois, comme Directeur Général de la FFE.

Jérôme Valenti présente ensuite au Comité Directeur une feuille de route pour la FFE jusqu'en 2020. Pour formaliser ce plan d'actions, la constitution d'un comité de pilotage du projet fédéral, présidé par Jérôme Valenti, en association avec les Directeurs Nationaux et les membres du Comité Directeur est soumise au vote.

**Vote : Unanimité**

### **Relations avec le Ministère des Sports**

Il est proposé au Comité Directeur de nommer un comité de pilotage sur les actions à mener avec le Ministère des Sports, composé de Johanna Basti, Olivier Delabarre, Jordi Lopez en tant que DTN, et Jérôme Valenti.

**Vote : Unanimité**

### Relations francophones

Il est proposé au Comité Directeur de constituer une « Commission Francophonie » afin de développer les relations avec les fédérations francophones et avec les français de l'étranger. La composition de la commission soumise au vote est la suivante : Véronique Revoy (Présidente), Gilles Betthaeuser, Stéphane Escafre et Larbi Houari.

**Vote : Unanimité**

### Ligues régionales

Il est proposé au Comité Directeur de se prononcer sur le principe de réactiver une commission d'accompagnement aux ligues régionales, pour les aider d'un point de vue sportif et s'assurer du bon fonctionnement des Ligues suite à leurs opérations de fusions. Le Bureau Fédéral sera alors chargé de désigner les membres de cette commission.

**Vote : Unanimité**

### Remaniement du Bureau Fédéral

Suite à une présentation du plan marketing de la FFE par Véronique Revoy, Bachar Kouatly annonce qu'elle se consacrera désormais à cette mission marketing, en démissionnant en conséquence de ses fonctions de Secrétaire Générale. Le Président de la FFE propose d'accueillir Stéphane Escafre au sein du Bureau Fédéral, à ce poste de Secrétaire Général. Véronique Revoy reste membre du Bureau Fédéral qui enregistre la démission de David Ros.

La nouvelle composition du Bureau Fédéral soumise au vote est donc la suivante :

Bachar Kouatly : Président  
Gilles Betthaeuser : Vice-Président  
Stéphane Escafre : Secrétaire Général  
Pascal Lazzarre : Secrétaire Général Adjoint  
Cyrille Dimey : Trésorier  
Olivier Delabarre : Trésorier Adjoint  
Johanna Basti  
Véronique Revoy

**Vote : 23 pour / 1 abstention**

Bachar KOUATLY  
Président



Stéphane ESCAFRE  
Secrétaire Général

